



SERQUIGNY INFOS

Juillet /Août 2020



Chère Serquignaise, cher Serquignais,

L'été est là et avec lui son lot de bonnes nouvelles, de moments à partager, d'évènements à vivre et de possibilités d'évasion ! Certes cette année il conviendra de respecter les mesures sanitaires afin que chacun puisse éviter ce virus. Je ne peux que vous encourager à rester prudent, c'est l'assurance et le gage de bonne santé, c'est essentiel.

La vie municipale est intense et ne se résume pas heureusement à de petites phrases. Les élus et les agents de la commune forment un collectif qui permet l'amélioration et l'adaptation des services publics et c'est bien la période particulière du confinement que nous avons tous subie qui montre toute l'importance de ce travail collectif. La continuité a été assurée, les services aux habitants rendus et les enfants des écoles accueillis dès que cela fut possible. Je tenais au travers de ce **Serquigny infos** à remercier l'engagement de nos agents municipaux, chacun à son poste a permis cette continuité.

Pendant ce temps, même si notre pays a été « à l'arrêt » pendant trois mois, le travail continue bien sûr, les projets se mettent en œuvre, les chantiers se poursuivent, comme autant de marqueurs de notre volonté farouche de toujours faire avancer notre ville. Soyez assurés qu'avec l'équipe des adjoints et des conseillers municipaux nous allons tout mettre en œuvre pour que notre commune avance....

Un point d'actualité sur notre maison médicale, nous l'avons inaugurée en décembre et maintenant les professionnels de santé l'occupent. Ainsi le cabinet d'infirmières, le docteur DESEINE et une kinésithérapeute se sont installés à partir de mars, le docteur BOURGEOIS va les rejoindre en août. Nous restons en contact avec d'autres professionnels pour que l'offre de soins soit la plus complète possible. Je vous l'ai dit la santé c'est essentiel, à **Serquigny** nous le savons.

Vous trouverez également dans ce **Serquigny infos** des détails des projets qui sont envisagés pour 2020/2021.

Un mot de notre Intercom Bernay Terres de Normandie pour vous indiquer que l'élection du nouveau Président a eu lieu le 13 juillet dernier, lors de cette assemblée j'ai eu l'honneur d'être élu Vice-Président en charge de l'Urbanisme, de la Mobilité et de l'Aménagement Numérique. C'est une vraie responsabilité, que je mesure mais c'est aussi l'assurance pour **Serquigny** d'être présent au cœur de cette intercommunalité dont nous savons tous son importance.

Je vous souhaite donc à toutes et à tous un bel été, profitez-en en famille, entre amis. Profitez tout simplement, car la vie est trop courte pour ne pas la vivre intensément, passionnément.

Frédéric DELAMARE

Maire de Serquigny

Vice-Président de l'Intercom de Bernay Terres de Normandie

Bel été à tous

Chaleuressement

F. DELAMARE

Notre commune active pendant la période de confinement



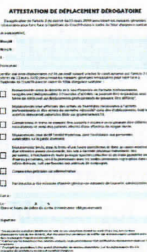
C.I.A.S. INTERCOM
Bernay
Terres de Normandie

Dès le début du confinement un dispositif de soutien a été mis en place auprès des personnes âgées et/ou vulnérables par le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale de l'Intercom Bernay Terres de Normandie). En partenariat avec le CDSS (Comité Départemental de Sauvetage et de Secourisme de l'Eure), la commune de Serquigny a transmis une liste de personnes à visiter dès le 27 Mars 2020. A cette date, 40 personnes ont bénéficié d'une visite de recensement pour connaître leurs besoins éventuels

Le 4 avril, 23 personnes bénéficiaient de visites, pour différents motifs: courses, pharmacies, prises de constantes (température, tension, saturation.....).

A la date du 6 Juin, 3 personnes continuaient à bénéficier de ces visites, 2 visites quotidiennes, 1 aides aux personnes en détresse (pour prise de constante), température, tension, saturation.....)

Les services techniques de la ville de Serquigny avaient en stock aux ateliers 1000 masques FFP2 périmés depuis 2001. Dans le cadre d'une démarche de solidarité et pendant la pénurie de masques à la mi mars, la municipalité en a informé la préfecture qui est venue les chercher.



Pendant toute cette période de confinement, l'accueil de la mairie est restée accessible au public sur rendez-vous et les services administratifs ont continué à fonctionner en présentiel ou en télétravail.

Environ 2000 photocopies d'attestation de circulation ont été mises à la disposition de la population pendant cette période de confinement.

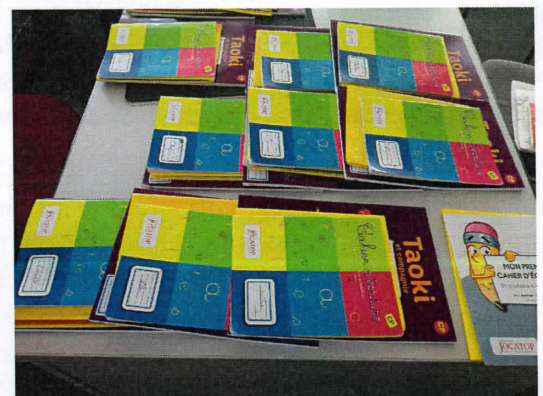
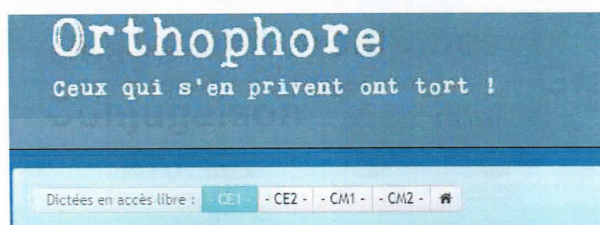


L'école en ligne

L'épidémie de coronavirus a obligé l'ensemble des établissements scolaires de France à fermer, à compter du lundi 16 mars. Durant la période de confinement et la fermeture des écoles de Serquigny, un service de continuité pédagogique a été mis en place par les équipes enseignantes des écoles Louis PERGAUD, Louise MICHEL et Jean JAURES.

Pour les maternelles, l'application « Éducartable Familles » a permis un échange entre l'élève et l'enseignant(e). Cette application se composait de plusieurs onglets : messages, devoirs, vie de classe. Cette plateforme permettait à l'enseignant(e) d'envoyer plus facilement tous les conseils, les documents, les liens, des vidéos, des photographies...

Pour l'école Élémentaire, les élèves recevaient tous les soirs un e-mail indiquant le programme de la journée suivante. Les dictées étaient réalisées sur l'application « orthophore », les élèves étaient dirigés vers plusieurs liens leur permettant d'apprendre, de lire et de faire des exercices tout en s'amusant. Pour les enfants n'ayant pas accès à une imprimante, les documents pouvaient être récupérés à la mairie. Le suivi de nos enfants pendant cette période a été plus que remarquable. Nous tenons à remercier l'ensemble des enseignants et les directrices pour le travail effectué et leur disponibilité pendant cette période si particulière.



Cahiers d'écriture déposés à la mairie par les enseignants pour les élèves de CP

Notre commune active au moment du déconfinement

Visite de M. le Sous Préfet et de M. l'Inspecteur de l'Education Nationale aux écoles de Serquigny

Le lundi 11 mai, visite de M. le Sous Préfet et de M. l'Inspecteur de l'Education Nationale accompagnés de Lionel PREVOST Maire de Serquigny, de Frédéric DELAMARE et de Martine VATINEL à l'école Maternelle Louis Pergaud et de l'école Elémentaire Louise Michel.

Cette visite (Entrées des écoles, salles de classe, cantine, garderie) fût l'occasion de saluer le travail réalisé par le personnel communal et remercier l'engagement des professeurs des écoles ainsi que de valider le protocole d'accueil des enfants mis en place pour la rentrée du 14 mai 2020. Ce protocole qui respecte les consignes de l'Education Nationale a également été présenté aux représentants des parents d'élèves lors d'une réunion qui s'est tenue le 7 mai dernier.



Déconfinement de la médiathèque



Casiers de dépôts de livres du Drive

Le lundi 11 mai 2020 l'équipe de la médiathèque s'est réunie sous la direction de leur adjointe à la Culture pour définir le protocole à mettre en place pour la reprise du travail des deux agents. Il a été décidé d'un commun accord que la médiathèque reprendrait ses services en suivant le plan de déconfinement en 4 phases. Afin de préparer au mieux une réouverture progressive, il a donc été décidé d'ouvrir dans un premier temps en service Drive. Les adhérents avaient la

possibilité de réserver des documents par le biais de mails et en téléphonant, afin que les bibliothé-

caires leur préparent une sélection d'ouvrages selon les envies des lecteurs. Ce service particulier a été plutôt bien accueilli par le public qui a su petit à petit prendre ses marques face à cette solution inédite dans la commune.

En parallèle tout un protocole de désinfection des documents a été mis en place (une mise en quarantaine de 10 jours des documents rendus et une désinfection).

Depuis le lundi 22 juin 2020, la médiathèque a rouvert ses portes pour le plus grand plaisir de ses habitants ainsi que celui de nos bibliothécaires, tout en gardant des protocoles sanitaires parfois contraignants pour les adhérents, mais une reprise d'activité qui fait le bonheur du plus grand nombre.

La suite pour la médiathèque : Un programme d'animations est en cours de préparation. Il devrait paraître pour la rentrée sous condition des mesures sanitaires en vigueur. **RAPPEL** : Notre service de portage de livres à domicile est toujours d'actualité et maintenu, n'hésitez pas à nous contacter au 02.32.47.41.67 si vous souhaitez profiter de ce service.



Livres en cours de décontamination

Ouverture d'un petit marché alimentaire à Serquigny



succès auprès de la population de Serquigny.

Pendant cette période troublée, la municipalité a relancé le marché de Serquigny en le plaçant sur le parvis de la mairie. Le vendredi matin 24 avril 2020 c'était la 1ère édition du marché nouvelle version. Ce marché exclusivement alimentaire a rencontré un vif

Distribution de masques lavables

Environ 1100 masques (certifiés AFNOR lavables 30 fois) offerts par la commune ont été distribués dans les boîtes aux lettres par les membres du Conseil Municipal, soit un par foyer. Plusieurs permanences à la Mairie ont été assurées entre le vendredi 30 mai et le lundi 15 juin pour retirer des masques supplémentaires.

162 habitants sont venus à la Mairie et 290 masques ont ainsi été distribués. **Vous trouverez également avec ce journal, 1 masque offert par le Département. Possibilité d'obtenir des masques supplémentaires à la mairie.**



Finances communales



La réunion du Conseil Municipal du 10 mars 2020 était consacrée à l'examen des comptes administratifs 2019. C'était aussi un moment émouvant car c'était la dernière réunion de Conseil de notre Maire, Lionel PREVOST (après avoir siégé 43 ans au sein de cette assemblée), du 1er Adjoint Thierry PIGNET (37 années au service de la commune) et des Conseillers Patrick VALENTIN, Rosa QUIER, Sylvie METTON, Déborah COSTENOBLE.

Le compte administratif de la commune 2019:

Pour le compte administratif de la commune, il est dégagé un résultat positif de l'exercice de **52 213 €** sur un budget de **2 053 368 €** en fonctionnement et un résultat positif de **27 966 €** sur un budget de **502 946 €** en investissement.

Et cela malgré la perte importante de dotations de l'Etat ces dernières années. Ce résultat positif a été réalisé encore grâce à une gestion serrée de nos services et qui nous impose de repousser des investissements pourtant nécessaires pour la commune.

Les finances de la commune sont en bonne santé puisque l'endettement est modeste.

En investissement beaucoup de travaux ont été réalisés en 2019, notamment aux écoles; remplacement des huisseries et de la chaudière, acquisition de jeux extérieurs, d'un four et ustensiles pour la cantine et remplacement de stores.

Mais aussi :

Le forage d'un puits et l'installation d'une pompe sur le terrain de foot annexe ainsi que la réhabilitation des vestiaires;

L'acquisition d'un jeu pour le parc municipal;

De nombreux travaux sur les bâtiments communaux (Bureau de Poste, salle des fêtes, salle Guilbert, Mairie);

La réalisation du Plan Local d'Urbanisme;

D'une étude pour le parking rue de Normandie;

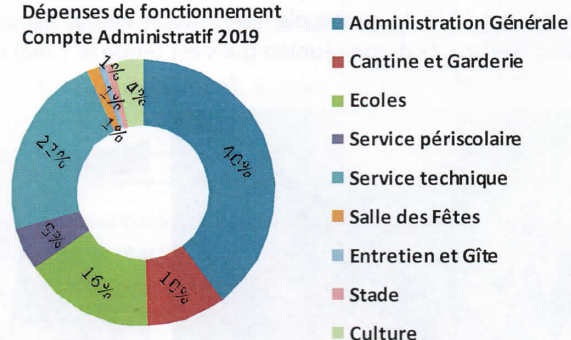
La réfection des trottoirs carrefour des Terriers et ceux du pont de la Glacière à la RD 133, des travaux de revêtement au chemin des Aubépines et la pose de coussins lyonnais au Petit Nassandres;

La participation financière au Syndicat d'Electricité pour les travaux d'éclairage au Pont de la Glacière;

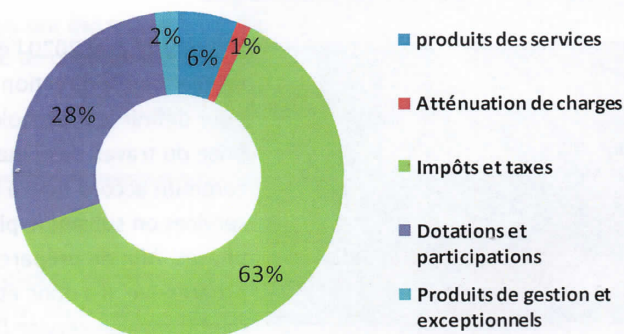
Sans oublier le remboursement de nos emprunts.

Compte administratif 2019 de la commune de Serquigny

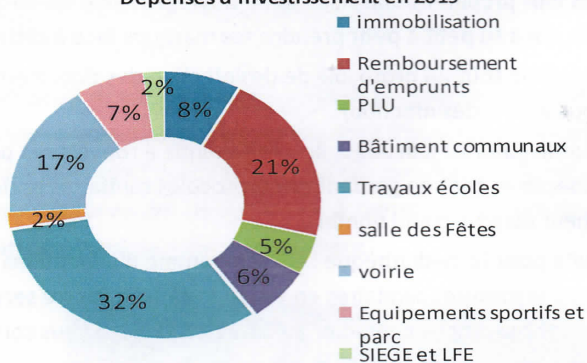
Dépenses de fonctionnement
Compte Administratif 2019



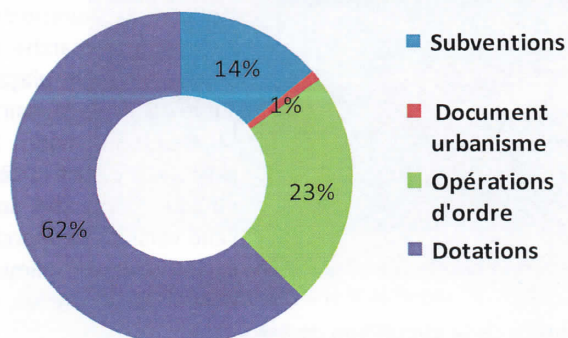
Recettes de fonctionnement Compte administratif 2019



Dépenses d'investissement en 2019



Recettes d'investissement Compte administratif 2019



LES BUDGETS 2020

La réunion du Conseil Municipal du 1^{er} juillet 2020 était consacrée à la présentation et le vote des budgets, fil rouge de l'action municipale.

Budget primitif de la ville

Le budget primitif de la ville 2020 a pour objet de reprendre les résultats de l'exercice antérieur, d'intégrer les crédits reportés et d'inscrire des crédits pour engager de nouvelles réalisations.

Ce budget d'un montant total de **2 346 291 €** s'équilibre en dépenses et en recettes à **1 957 285 € en section de fonctionnement** et à **389 006 € en section d'investissement**.

La section de fonctionnement prévoit le financement de toutes les dépenses générales des services de la commune, notamment, l'entretien des bâtiments et voies, l'énergie pour le chauffage des bâtiments, les dépenses de personnel, le fonctionnement des services scolaires (fournitures, équipement des classes), les contrats d'entretien, de maintenance et de prestation de service, les subventions versées aux associations et autres organismes.

La section de fonctionnement enregistre également les recettes fiscales, les dotations et la participation de l'Etat ainsi que les recettes d'exploitation.

En investissement, le budget prévoit la réalisation de travaux et le remboursement des emprunts.

Budget du Pôle médical

Ce budget s'équilibre en dépenses et en recettes à **67 593 €** en section de fonctionnement et à **407 273 €** en investissement.

La section de fonctionnement prévoit le financement de toutes les dépenses à caractère général (Eau, électricité fournitures d'entretien, maintenance, Frais de télécommunications, charges de personnel, etc...).

Les recettes proviennent de l'excédent antérieur reporté et les revenus des immeubles.

En investissement, le budget prévoit en dépenses, la réalisation de travaux et d'installation, le remboursement des emprunts et le solde du coût de la construction.

Les recettes d'investissement sont constituées de l'excédent d'investissement reporté et du solde des subventions accordées par l'Etat, la région et le Département pour la construction.

Budget du Gîte d'étape

Ce budget s'équilibre en dépenses et en recettes à **49 014 €** en section de fonctionnement et à **12 070 €** en investissement.

A noter que les recettes de cette année 2020 sont prévues en diminution pour cause d'absence de locations du gîte pendant la période de confinement.

Budget Parc Maubuisson

Ce budget s'équilibre en dépenses et en recettes à **178 192 €** en section de fonctionnement et **216 500 €** en investissement.

Les dépenses de fonctionnement de ce budget serviront à financer les travaux de réseaux prévus dans ce Parc.

LES PROJETS POUR 2020/2021

- La poursuite de l'étude pour la réfection du parking des écoles pour une double utilisation avec le club de pétanque.
- La poursuite des études sur le dossier de réfection de la nef de l'église.
- L'établissement du schéma directeur DECI (Défense Extérieure Contre l'Incendie) et la mise en place de poteaux incendie au Parc Maubuisson et à Courcelles.
- Des travaux contre le ruissellement rue du 8 mai.
- Le lancement d'une étude sur la réhabilitation de la salle des fêtes.
- Le changement de matériel informatique devenu obsolète à la mairie.
- L'achat d'un tracteur tondeuse.
- Quelques travaux sur nos bâtiments communaux.
- Des travaux électriques et de huisseries aux écoles.
- L'achat de jeux extérieurs aux écoles.
- La réhabilitation de chemins communaux et quelques plantations dans le verger conservatoire.
- Des travaux des réseaux au Parc Maubuisson.



Conseil Municipal du 1^{er} juillet 2020

2020

Taxe sur le Foncier Bâti 13,64%

Taxe sur le Foncier Non Bâti 58,84 %

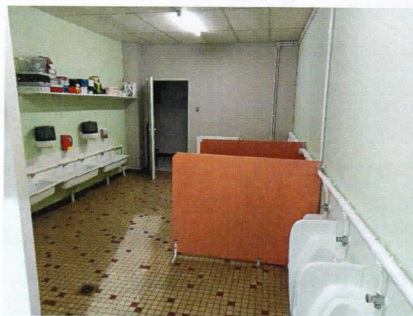
Quelques travaux réalisés ces derniers mois à Serquigny



Au mois de février dernier, la SNCF a démolit l'ancien château d'eau situé près de la gare qui servait autrefois à l'alimentation en eau des anciennes machines à vapeur. Des travaux spectaculaires qui ont nécessité de gros moyens techniques.



Que les amateurs de vieilles locomotives soient rassurés il sera toujours possible de ravitailler en eau les machines à vapeur avec le réseau d'eau incendie comme cela a été fait lors du dernier passage de la Pacific 231 du club de Sotteville-les Rouen.



Pendant les vacances de février, nos employés communaux ont réalisé quelques travaux de peinture à l'école maternelle. Des couleurs douces et apaisantes verte et bleue ont recouvert les murs du dortoir et des sanitaires.



Fin juin, l'Intercom Bernay Terres de Normandie a engagé des travaux de remplacement des containers enterrés situés près de l'église. Ces containers avaient subi des dégradations, il y a déjà quelques mois et il était impossible de les remettre en état. Ces nouveaux containers seront opérationnels dans quelques jours.

Inscriptions Cantine et Garderie

Pour la prochaine rentrée scolaire 2020/2021 :

Afin de maintenir les distances nécessaires et éviter la propagation du virus, le service jeunesse de Serquigny vous propose de compléter le dossier Périscolaire pour les inscriptions à la cantine et à la garderie que vous trouverez sur le site de la commune à la rubrique actualités à l'adresse ci-dessous :

<https://www.serquigny.fr/inscriptions-cantine-et-garderie-en-ligne/>

Merci de renvoyer ces documents renseignés accompagnés des pièces demandées par mail à : mvicaire@serquigny.fr **avant le 7 août 2020.**



En ce qui concerne les pièces demandées tels que (feuille d'impôt, assurance civile extrascolaire, carte vitale) il vous suffit de les scanner en les joignant au mail ainsi que la fiche sanitaire jointe que vous devrez imprimer afin de la signer avant de nous la retourner.

En cas de difficultés, une version papier pourra vous être donnée par la mairie.

Pour toutes questions n'hésitez pas à contacter Marion VICAIRE au 02.32.44.10.15/02.32.47.41.62 ou par mail : mvicaire@serquigny.fr

Espaces verts et Fleurissement de la commune

Chaque année, 2300 plantes estivales embellissent la ville, apportent de la couleur dans les rues de Serquigny, devant les écoles, la maison médicale et autour de l'église. Ces touches multicolores nous disent que l'été est là !

Cette année, les fleurs se déclinent en rouge et blanc éclatant. Les plantes sont choisies pour leur esthétique bien sûr, mais également pour leur intérêt écologique.

Zinia, Gaura, muflers, érégérons et diverses sauges permettent aux insectes butineurs et aux papillons de trouver le nectar des fleurs, si précieux à leur survie et nous offrent dans le même temps un spectacle agréable à regarder.

Le végétal trouve ainsi toute sa place au cœur de la ville et réunit le respect de la nature avec l'embellissement du cadre de vie des habitants.

Afin de soulager l'unique tracteur tondeuse qui donne des signes de fatigue, la commune a fait l'acquisition d'un nouveau tracteur tondeuse d'occasion. Ce nouveau matériel permet d'améliorer l'efficacité de la tonte des nombreux espaces verts de la commune.



Information Environnement

Rappel sur l'interdiction du brûlage des végétaux

Pourquoi il ne faut rien brûler dans son jardin

Tontes de pelouse, branchages, feuilles mortes, etc. Chaque Français génère environ 160 kg de déchets verts par an. Alors qu'il est interdit de les brûler dans le jardin, 9 % continuent à s'en débarrasser ainsi. Pourtant d'autres solutions existent.

Brûler des déchets verts, ça pollue !

Enflammer des végétaux, surtout s'ils sont humides, dégage des **substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement**, telles que des particules (PM), des oxydes d'azote (NOx) des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), du monoxyde de carbone (CO), des composés organiques volatils (COV), ou encore des dioxines.

Cela s'ajoute à la pollution atmosphérique déjà importante. La toxicité des émissions est encore augmentée lorsque ces déchets verts sont brûlés avec d'autres déchets du jardin (plastiques, bois traités).

C'est pourtant interdit depuis 2011

Sont concernés par cette interdiction les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, de débroussaillage, d'entretien de massifs floraux ou encore les feuilles mortes, etc.

[« L'interdiction du brûlage libre des déchets verts est précisée dans la circulaire du 18 novembre 2011 du ministère de l'Ecologie »](#)

Toute personne (particuliers, entreprises, collectivités territoriales) produisant des déchets verts doit respecter cette interdiction.

Des dérogations peuvent être accordées par le préfet sur proposition de l'autorité sanitaire et après avis du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques. Pour en savoir plus sur les exceptions, vous pouvez consulter la circulaire ou prendre contact avec la préfecture de votre région.

A savoir : les incinérateurs de jardin sont désormais interdits en France (vente et utilisation) au titre de l'article L541-21-1 du code de l'environnement, modifié le 12 février 2020. Ils ne peuvent plus être mis gratuitement à disposition des jardiniers

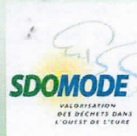
Que risque-t-on si on calcine des déchets dans son jardin ?

En cas de non-respect de la circulaire, une contravention de 450 € peut être appliquée (article 131-13 du nouveau Code pénal).

D'autres solutions existent pour se débarrasser de ses déchets verts

Vous pouvez faire un compost. Vous pouvez également apporter vos déchets verts en déchèterie.

Quelques données sur la déchetterie



Pour information, vous trouverez ci-dessous les chiffres de l'année 2019 transmis par le SDOMODE (Syndicat de Destruction des Ordures Ménagères de l'Ouest de l'Eure) concernant la déchetterie de Serquigny.

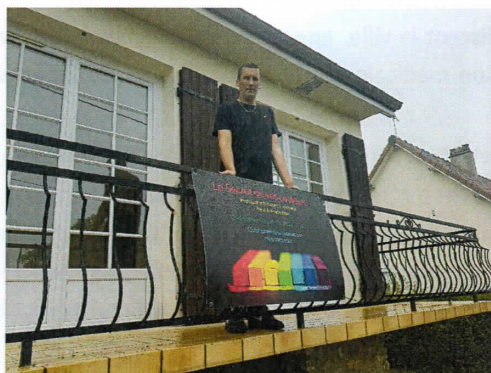
Déchets verts: 900 t, Bois 145 t, Gravats 372 t, pelouse 27 t, cartons 44 t, ferraille 67 t, DDS 19 t, Huile de vidange 2 t, meubles 125 t, encombrants 187 t.

Bienvenue aux nouveaux commerçants et artisans



HUNTER'S BURGER EL AKROUCH Naim

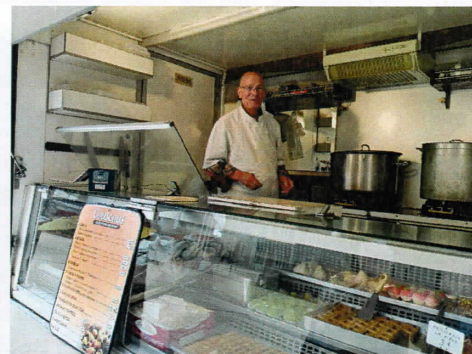
10 rue Max Carpentier 27470 Serquigny
Ouvert du mardi au dimanche
de 18h30 à 23 h Tel: 07 79 00 98 03
Menus et livraisons et à emporter de
19 h à 22h30 Bun's artisanal Entière-
ment fait maison Sauces et frites mai-
son/ Viande fraîche/ Desserts maison



Le Secret de vos couleurs

Peinture intérieure et Jointeur
(Neuf et rénovation)

Christopher FOLLIN 10 rue de Provence
27470 Serquigny
christopherfollin@outlook.com
Tel: 06 26 22 52 32



Couscous maison et Pâtisseries orientales

ZEKRI Tahr

rue des Terriers 27470 Serquigny
Tel: 09 80 41 75 77
06 24 66 47 60 ou 06 69 27 55 97
Présent sur le marché le vendredi matin

Comment recevoir les informations de la mairie ?



Depuis le mois d'avril, la commune de Serquigny dispose d'une page Facebook

« Ville de Serquigny ».

N'hésitez pas à vous abonner à cette page comme l'ont déjà fait 216 personnes.

Vous recevrez ainsi sur votre page Facebook, les dernières informations diffusées par la commune.

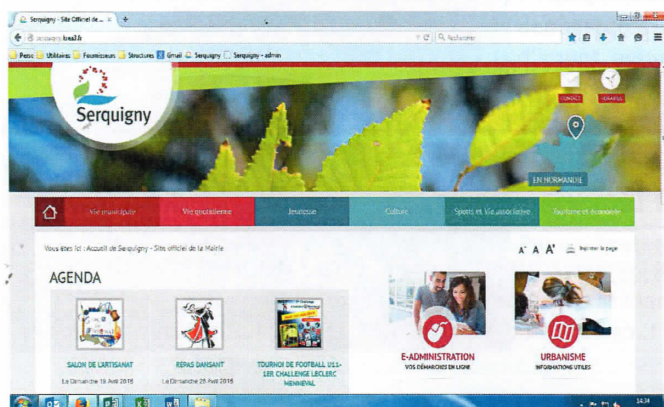


Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, la mairie de Serquigny a mis en place l'application mobile "PANNEAU POCKET".

Les événements locaux et l'actualité de la commune seront toujours dans votre poche.

Simple et Gratuit !

Pas besoin de créer un compte, il suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone en recherchant Panneau Pocket sur App Store ou Google Play. Désigner ensuite votre commune en favori en cliquant sur le cœur situé à côté de son nom. En juin, c'est en moyenne quotidiennement 55 personnes qui se sont connectés à l'application Panneau Pocket.



N'oubliez pas

Que vous pouvez consulter également le site internet de la commune sur www.serquigny.fr

Vous y trouverez les manifestations à venir, les actualités de notre commune, des informations sur la vie municipale, la vie quotidienne, l'école et la jeunesse, la culture, le sport et la vie associative ainsi que le tourisme et l'économie.